

# eCORT



**Isolé**



**Famille**

	€/ mois*	
COTISATIONS TTC	25,84 €	50,59 €

Incluant les prestations nrCort\*\* dépassements d'honoraires  
Non OPTAM, montures et audiologie : 2,71 € l'isolé et 5,34 € la famille

\* Les cotisations comprennent la Taxe de Solidarité Additionnelle sur la base du taux en vigueur : 13,27 %

\*\* Pour les prestations NR CORT mentionnées dans le tableau des garanties (dépassements d'honoraires des médecins Non-Optam et forfait monture au-delà de la limite des contrats responsables) intègrent la Taxe de Solidarité Additionnelle au taux spécifique de 20,27 %. **NR** : Non Responsable.